

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

### Un Mot de Vérité

SUR LA

#### VIE RELIGIEUSE DES FEMMES.

Voilà ceux que nous avions en mépris et qui étaient l'objet de nos outrages. SAGESSE, v. 3. Il est difficile de tenir dans les bornes de la vérité, quand on n'est plus dans celles de la charité. MASSILLON.

[On sait que les attaques dont les communautés religieuses de femmes furent l'objet dans le parlement d'Angleterre, à l'occasion de l'affaire de miss Talbot, une femme, une Française, qui appartient à une famille dont la France honore le nom, prit dans la défense des viages du Seigneur, si indignement calomniés, et publiés à Londres, l'écrit que nous reproduisons. Bien que cet opuscule soit écrit en français, il est demeuré comme inédit quoiqu'il ait fait un très grand bien dans la haute société de Londres.]

La vie religieuse, c'est-à-dire l'abandon du monde et de tous ses biens, pour servir Dieu seul, cause parfois de la surprise, même aux catholiques, accoutumés cependant à l'ordre d'idées qui y conduit, et familiarisés avec les effets qu'il peut produire; il n'est donc pas surprenant que dans cette Angleterre, matériellement et politiquement si intelligente et si grande, mais où le sens de certaines choses spirituelles est si singulièrement affaibli, cette manière de vivre soit jugée déraison et folie, et que pas même le respect ne soit accordé à ceux qui versent ainsi leur vie toute entière, comme Madeline versait son parfum, aux pieds du Sauveur.

Cette parole: "à quoi bon?" est sur toutes les lèvres... et en vérité il est étrange que, la Bible à la main, on ne soit pas un peu effrayé en songeant quel est celui qui les prononça le premier! Mais personne n'y pense, et à chaque occasion qui s'offre d'en faire usage, ces paroles reviennent promptes et familières.

Si nous parons nos églises de fleurs, si nous embellissons tout ce qui nous parle de Dieu, nous aimons à donner pour orner sa maison ce que nous pourrions garder pour nous parer nous-mêmes, c'est la même parole "wherefore this waste?" "à quoi bon?"

Si nous quittons le monde et allons servir Dieu seul dans la retraite, c'est toujours la même parole: "à quoi bon?"

Si nous cherchons à mortifier un peu notre corps en réalisant ce mot de pénitence (qu'il prononcent comme nous, mais sans y attacher aucune idée à ce qu'il semble), c'est encore la même parole.

Si nous expliquons ce qu'est notre esprit que nous voulons plier par l'obéissance à cette loi... plus que jamais alors ces paroles retentissent... ces paroles sorties de la bouche du seul enfant des hommes dont il ait été dit qu'il eût mieux valu pour lui qu'il ne fût jamais né!

Il n'est pas étonnant que, doutant de l'utilité de tant de choses spirituelles et jugeant blâmable ou absurde tout ce qui leur semble inutile, il n'est pas étonnant que les protestants d'Angleterre regardent avec une grande surprise et un certain mépris la pauvreté, le dénuement et le détachement de la vie religieuse. Lorsqu'ils la critiquent, la raillent, la déclarent insensée et absurde, ils ne font que ce qui est inévitable du point de vue où ils se sont placés. Ils peuvent de la meilleure foi du monde mépriser ces pauvres serviteurs et servantes de Dieu qui ne leur demandent nulle estime et prient pour eux sans s'inquiéter de ce qu'ils pensent d'eux; je ne leur reproche pas plus de juger ainsi que je n'en veux à ceux qui ont la vue basse de ne pouvoir lire sans lunettes. Mais, après avoir accepté en silence et compris, jusqu'à un cer-

tain point, la surprise, les railleries, et le dédain—le cœur se serre et l'esprit se révolte en rencontrant tout d'un coup l'insulte, le soupçon infâme, l'insinuation perfide; et en voyant enfin le mensonge dans toute sa laideur vous environner de toutes parts, et frapper, plus que tout, cette vie religieuse, sommet de la perfection catholique, qui semble attirer une haine spéciale, comme la partie la plus pure et la plus haute des montagnes attire plus qu'aucun lieu, la foudre.

Hier au soir, au Parlement d'Angleterre, dans cette assemblée de gentilshommes et de chrétiens où tant de traditions d'honneur sont conservées, où tant de paroles glorieuses pour le pays ont été prononcées—dans cette assemblée, qu'on peut nommer le plus considérable et la plus honorable du monde, l'insulte la plus grossière, la calomnie la plus insensée et la plus infâme a été proférée contre les femmes chrétiennes et catholiques qui se sont réunies dans ce pays pour vivre ensemble en servant Dieu!

Dans ce pays qui ne repousse personne, où tous les exilés (même ceux du crime) ont droit d'asile, il se trouve des femmes, non point étrangères, mais anglaises; non point gênantes ou troublantes qui que ce soit de leur présence, mais retirées, cachées, inoffensives au dernier point et dont l'innocence vie avait obtenu, jusqu'à présent au moins, le respect du silence.

Ce sont ces femmes qui ont été hier publiquement insultées, et cette réunion d'hommes et d'Anglais ne s'est pas unanimement levée pour protester contre une telle lâcheté!... et aucun mouvement de réprobation générale ne s'est élevé! et à l'appel indigné des catholiques présents, le Speaker a répondu "qu'il n'y avait pas lieu à rappeler à l'ordre." Sauf quelques voix généreuses (dont les paroles sont gardées dans les mémoires reconnaissantes et fidèles), cet outrage a passé, sans que la même séance qui on consacre le souvenir conserve en même temps celui d'une unanime réprobation et d'un acte qui sépare la Chambre de toute complicité avec le calomniateur!

La Fontaine nous apprend (en nous disant qu'il n'est pas de leur nombre) qu'il y a des gens qui disent: "Ce n'est rien, c'est une femme qui se noie." Il y a des hommes qui disent mieux que cela, et il y a des hommes (et ils siègent au Parlement d'Angleterre) qui disent: "Ce sont des femmes qui nous insultent, mais ce n'est rien; elles sont religieuses et catholiques!" et qui se taisent et se croisent les bras, et attendent en silence que l'indignation de ceux que cela regarde soit calmée. Pour eux, les champions de tous les opprimés de la terre, les défenseurs de tous les faibles,—pour eux, cette cause ne les regarde pas!

On était donc cette vertu: étreindre, ce *mantines* anglais, si estimé par eux à bon droit, car dans le sens qu'ils lui donnent, ce mot veut dire comage contre la force et respect pour la faiblesse; ou était en ce moment cette qualité honorable et honorée de tous en ce pays? Cette qualité, mélange de pitié et de force qui caractérise ce noble peuple; qui fait que même de pauvres chiens ou des animaux plus vils encore ont ici des protecteurs, des défenseurs, et qu'une sollicitude touchante pour tout ce qui souffre les préserve de la cruauté dont ils ne pourraient ni se défendre ni se plaindre!... Il est triste, il est dur et douloureux de sentir que toutes ces lois générales, que toutes ces nobles habitudes du caractère national sont suspendues, quand il s'agit

de ceux qui appartiennent ou de ceux qui reviennent à cette Église, seule exceptée des règles universelles de la justice et de l'équité!

Mais je dis que voilà la limite qu'on ne peut voir ses adversaires franchir sans émotion... On peut leur permettre de railler, de critiquer, de blâmer, de mépriser même, si l'on veut, ces femmes réunies hors du monde dans un cloître... mais les d'insulter!... cela dépasse, sinon ce qu'elles doivent accepter avec humilité dans l'imitation parfaite qu'elles se proposent de Celui qui a été plus outragé qu'aucune créature le pourra l'être... mais cela dépasse ce que nous pouvons humblement accepter pour elles! Cela rend impossible de ne pas écrier grâce!!! Cela rend nécessaire une solennelle et haute profession d'amour et de respect pour celles qu'on veut flétrir, cela donne le besoin de leur rendre un témoignage qui, bien que faible, a du moins le prix de la vérité, et l'autorité d'une longue et habituelle intimité avec un grand nombre de ces âmes saintes et choisies, et une connaissance personnelle et familière des convents qui les renferment; connaissance que ne possède pas, j'ose le dire, ni seul de ceux qui les jugent en ce moment et prononcent contre elles avec tant d'assurance de si cruels arrêts.

Je suis certes bien éloignée de penser cependant que l'opinion générale (même agitée plus que d'ordinaire, comme elle l'est en ce moment) accorde le moindre crédit aux extravagantes paroles qui donnent lieu à ces réflexions. Sans avoir excité une indignation unanime dans l'assemblée où elles ont été proférées, elles ont été généralement blâmées. Les uns par cette honnêteté et pur sentiment de justice qui, ce jour là même, s'est exprimé d'une bouche éloquente, les autres par respect pour le Parlement, où il n'est pas ordinaire d'entendre un tel langage; d'autres par égard pour leurs amis ou leurs collègues catholiques; d'autres enfin, je le crains, prêts à être d'accord sur l'opinion émise, mais en blâmant l'expression en vertu du principe que: "Toute vérité n'est pas bonne à dire." En somme le dégoût et le regret ont précédé le prévaloir et il n'est personne qui n'ait préféré que cette parole n'eût point été dite. Mais rien ne peut faire comprendre, même aux plus bienveillants, l'étendue de l'injustice commise, car pour la mesurer il faudrait examiner et connaître les institutions dont on parle, et personne ne le fait. Il en résulte que si une parole grossière et évidemment mensongère révolte quelque peu les gens raisonnables et modérés, ce seront ceux là même qui, le lendemain, acceptent une insinuation tout aussi fautive quoique moins révoltante, et seront prêts à prendre en suspicion toutes ces maisons de prière et de retraite, et à proposer de les assimiler, dans une inquisition humiliante, à des maisons de détention ou à des asiles d'aliénés.

Assurément, rien ne serait plus désirable que de telles visites, faites dans un but d'information, et personne plus que ceux qui les connaissent bien ne peut désirer qu'elles soient ainsi connues de tous.

Que tous donc aillent dans toutes les maisons religieuses—qu'ils examinent—qu'ils écoutent—qu'ils regardent—qu'ils apprennent à connaître, comme ils apprennent à connaître tout en ce monde, par un examen sincère et des informations détaillées, qu'ils recevront là comme ailleurs, pourvu que, comme ailleurs, ils veuillent bien se aussi accorder un certain crédit à ceux qui leur parlent, et qu'ils n'y entrent pas déterminés à tout mettre en doute.

Oh! certes, de telles visites seraient les bien-venues! mais de là à une sorte d'inspection fondée sur des soupçons entièrement gratuits, il y a loin—et de même qu'en certaines occasions, où les catholiques sont en cause, la générosité et la *manliness* anglais sont mis de côté, dans celle-ci, c'est leur respect profond pour l'inviolabilité du *home* (autre cachet qui les caractérise) qu'ils déposent, parce que ce *home* est celui de quelques femmes qui ont pris Dieu pour unique époux et les pauvres pour seule famille.

Dans ce choix, je le répète, on a le droit de les trouver bizarres, mais non celui de les trouver coupables ou suspects, et de les traiter comme telles.

Mettant maintenant de côté les sentiments des ennemis acharnés, ainsi que ceux des amis modérés, j'en viens à nous—à nous qui portons la même bannière que toutes ces pauvres sœurs, mais qui la portons d'une manière moins héroïque et par des chemins moins escarpés qu'elles—à nous, qui marchons dans l'obscurité de la plaine, tandis que des hautes sommets qu'elles atteignent dès ce monde elles aperçoivent et saluent d'avance les lieux de la patrie vers laquelle nous nous acheminons tous; nous par notre voie où Dieu nous mène; elles par la leur où il se conduit—à nous qui leur sommes unies et par la même foi et par la même charité, et par une commune espérance—qui les aimons et les vénérons, et les regardons à la fois comme des amies, comme des sœurs, et comme des mères; à nous enfin, qui savons quel bien font à nos âmes ces âmes sœurs et éclairées, humbles et sages, qu'on ne peut approcher sans que la paix qui les environne ne répande sur nous une influence bienfaisante et bénie! Quelqu'un veut-il bien songer à ce que doivent nous faire éprouver les cruelles paroles qui attristent chaque jour nos yeux et blessent nos oreilles? et sera-t-on surpris d'apprendre que ces paroles font saigner plus d'un cœur, et que celles qu'on veut frapper ne sont pas les seules atteintes?

Il est vrai de dire toutefois qu'après un premier moment d'indignation et de douleur, il nous est difficile de ne pas sourire en comparant la réalité de nos souvenirs avec les fantaisies descriptions que nous lisons et entendons de toutes parts,—et par occasion on se demande à qui s'adressent ces récits imaginaires? Aux jeunes filles protestantes? mais il me semble que le danger d'entrer au convent n'est pas un nombre de ceux qui les menacent. Aux catholiques? mais on oublie que beaucoup d'entre elles ont passé un grand nombre d'années dans l'intérieur de ces convents dont on parle, et que toutes ont plus ou moins l'habitude d'en visiter non pas un, mais plusieurs, et qu'il est donc certain qu'elles en savent là dessus beaucoup plus que le plus savant des journalistes.

Que l'on veuille préserver ou instruire par ces moyens? cela est difficile à dire; et s'il faut un puissant motif pour flétrir et condamner une classe nombreuse de femmes respectées, et chercher à leur ravir l'estime publique, il faut dire que ce motif ne semble pas en ceci bien facile à spécifier;—enfin, n'importe!—oublions pour un instant toutes ces paroles déraisonnables, et reposons un peu notre mémoire en la reportant vers ces lieux si décriés, et en examinant s'il en est un de ceux que nous connaissons qui justifie, au moins en apparence, ces imputations variées.

Sans parler de celles qui sont absurdes à force d'être infâmes, voyons donc un peu les accusations qui sont à peu près généralement

admisses:—*inutilité, oisiveté, cupidité, esclavage*—nous pourrions ajouter: *stupidité et imbecillité*—si à ces qualités on n'ajoutait pas celle d'une telle *astuce* et d'une habitude si déliée de *mensonge* qu'il faut reconnaître qu'il y a un certain esprit—l'esprit de *malice*—qu'on ne leur refuse pas!

Voilà donc le portrait, répandu et accepté comme ressemblant, de ces femmes qui s'appellent *Religieuses*—c'est à dire spécialement et uniquement vouées à l'accomplissement d'une religion à laquelle elle se consacrent pour l'honneur des vertus chrétiennes,—serait-ce là une vocation si inutile si déplorabile? Et si c'est une illusion que de croire servir Dieu ainsi, n'est-ce pas du moins une illusion que de la société peut respecter et dont elle n'a pas à se plaindre?

Il y a un autre genre d'utilité, moins évident mais non moins véritable, auquel nous devons aussi rendre témoignage, car il n'est guère entre nous qui n'aient eu occasion d'en faire l'expérience et par lesquelles quelque doux souvenir ne soit attaché à l'une ou à l'autre de ces unions; soit que celles qui les haïent portent l'habit de la visitation et aient pour fondateur ce grand homme de grand saint, François de Sales—ou l'antique habit des Ursulines ou des Bénédictines, ou bien que ce soit celui de l'ordre du Sacré-Cœur, fondé de nos jours, ou tout autre genre. Il y en a peu parmi nous qui ne sache que le nom de chrétiennes ne leur a pas encore été refusé!... Il faut donc joindre à toutes les qualités ci-dessus énumérées celle d'une hypocrisie monstrueuse!

Et maintenant, où faut-il tourner les yeux? A quelle maison religieuse faut-il penser? Sous quel habit faut-il chercher la ressemblance de ce portrait?

Cet examen ne sera pas très long, car, malgré le grand nombre des femmes qui servent Dieu de cette manière, il n'y a guère pour elles que trois espèces d'ordres—ceux qui ont pour but l'éducation des classes moyennes et élevées—ceux qui sont voués à l'exercice de la charité dans toutes ses inépuisables branches—ceux enfin (pardonnez-moi, vous tous qui croyez la chose impossible) ceux qui ont pour but—la seule contemplation des perfections de Dieu.

Voilà en quelles classes se rangent ces grandes coupables.—A laquelle des trois jettera-t-on la pierre qui doit les anéantir?

Sera-ce aux premières?... Et celles qu'il faut frapper, sont-ce ces femmes, la plupart bien nées, bien élevées... qui quittent le monde pour aller remplir auprès de jeunes filles, leurs égales, le rôle d'institutrices et de mères?

Mais nous sommes dans un temps où l'éducation est regardée comme le premier des biens.—Il semblerait que la chose la plus désirable fût de trouver des personnes capables de s'y vouer et disposées à le faire—le plus—le mieux;—et si pour cela il se trouve des maîtresses qui remplissent ce devoir sans salaire, par amour pour ce devoir même, qui estiment si précieuses les âmes qui leur sont confiées qu'elles attachent le salut de leur propre âme à la tâche de développer le plus possible la vertu dans les leurs, et à rendre au monde des femmes instruites, elles doivent être quelque bien.—C'est là que se passent, pour un grand nombre, ces jours précieux et fervents de préparation à la première communion—jours tels qu'aucun sur terre ne leur ressemble—et qu'après de longues années, quand on a un peu compris ce que c'est que la vie—la vie ordinaire avec ses lourdes peines et ses rares joies—ou la vie privilégiée de ceux que

**FRUITS DE LA TERRE.**

**LE MONTAGNARD**

OU LES

**DEUX REPUBLIQUES.**

1793—1848.

(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.

C. D. V.

**CHAPITRE TROISIÈME.**

(Suite.)

—En place!... en place!... la vie est courte, les jours aussi; en place pour la contredanse!... Et l'orchestre s'était élané dans la carrière harmonieuse avec un vacarme inaccoutumé. C'était un nouveau quadrille de Musard dans lequel on brisait trois chaises et on tirait deux coups de pistolets....

Après une ou deux contredanses il fallut chercher une autre danseuse. Il scrutait tous les visages avec une inquiète préoccupation.

Il passa devant Arthur De Savernay que ses amis avaient entraîné à la *chaumière*, pour laquelle il n'avait qu'une fort médiocre estime; son éducation, ses manières, son instinct

même l'en éloignaient; mais il fallait bien finir une journée si gaiement commencée. Seulement, il ne dansait pas; appuyé contre un arbre, il se contentait de regarder, en souriant à demi; passer comme un panorama fantastique ces danses aussi incohérentes que tumultueuses.

Pendant que Mathias, pressé par les accords bruyants de l'orchestre comme un cheval par l'éperon, cherchait une danseuse dans les replis les plus obscurs des bosquets, Arthur tenait ses yeux fixés sur une femme inconnue dont les yeux et le visage étaient parfois inondés par ses longs cheveux noirs qui fouettaient le vent. A travers ces flots transparents et joyeux il avait reconnu une beauté rare....

Arthur était jeune et enthousiaste, et il se prit à rêver....

—Hélas! c'est une folie qui s'empare de notre pauvre humanité de 18 à 25 ans et qui dégénère en faiblesse et en vice si la religion n'est pas là pour tempérer ou étouffer cette ardeur.

Cette inconnue que regardait Arthur De Savernay, c'était la princesse Olympia.

Elle avait ce qui étonne au premier abord plutôt que ce qui charme. C'est pour cela qu'Arthur la regardait; son attitude, sa mise, quoique simples, contrastaient visiblement avec les habitudes de ce champêtre asile dans lequel elle apparaissait comme un mystère. A côté était Augusta, qui composait dans sa pensée une bucolique sociale.

Mathias passait en causant; il s'arrêta de-

vant la jeune femme, et comme c'était une de ces natures excentriques qui ne doutent de rien et qui croient à tout ce qu'elles veulent, il retourna brusquement ses manchettes rousses par un mouvement qui lui était habituel, et s'avança vers elle le chapeau pittoresquement suspendu sur un des côtés de sa tête:

—Madame, dit-il en tendant la main, je vous offre celle-ci.

—Je ne danse pas, Monsieur, répondit la princesse avec un mouvement de lèvres qui eut complété sa réponse, si Mathias eût été un homme à comprendre le langage muet des lèvres.

C'était le dernier espoir de Mathias, la dernière branche de salut, et l'orchestre courait en notes éclatantes; tout son cerveau dansait.

—Oh! madame, ça ne fait rien, je danse, moi.

Et déjà sa main touchait le bras d'Olympia; celle-ci se retira d'un pas:

—Monsieur, je vous ai dit que je ne dansais pas.

Mathias avait la parole prompte, la tête chaude:

—Parbleu! fit-il, je vous ai bien entendue, je ne vous jure pas de l'infirmité d'être sourde, mais ici, ou on ne vient pas, ou on danse; d'ailleurs, on sera convenable, on sait vivre. La princesse pressa légèrement le bras d'Augusta, et fit deux pas pour s'éloigner. Mais notre étudiant était tenace dans ses idées; il l'arrêta par les bras.

—Nous faisons la mi-journée, reprit-il d'une voix de fausset, parce que nous avons des cho-

seux bouclés et quelque peu d'œil. Ces mi-journées-là, c'est vieux; ça ne se porte plus.

Arthur avait été le témoin muet de cette scène. Par ce sentiment instinctif qui est au fond de tous les cœurs bien placés, il sentit la rougeur lui monter au visage en voyant Mathias agir ainsi envers une femme, et il s'élança entre lui et la princesse.

—Tu vois bien, mon cher Mathias, que madame ne veut pas danser.

—Ça ne te regarde pas, répliqua Mathias; quand tu seras chez les duchesses, tu feras ce que tu voudras; tourne les talons, petit.

Le visage d'Arthur devint pourpre, il posa la main sur le bras de Mathias:

—Je n'ai pas besoin d'être chez des duchesses, dit-il, pour faire respecter une femme.

Mathias regarda un instant Arthur De Savernay; le fiel qu'il y avait depuis longtemps entre ces deux hommes commençait à monter.

—Ah! lust!... dit-il cependant, sans rien répondre.

Et, écartant légèrement Arthur avec son bras de tuteur, il s'élança avec opiniâtreté sur les pas des deux femmes, qui avaient profité de ces quelques échanges entre eux pour s'éloigner.

Bien ne révolte comme ce qui sent la force brutale.

Arthur, qui ne s'attendait pas au mouvement de Mathias, avait trébuché, et l'impression qu'il en ressentit fut telle que ses joues en blémirent.

—Mathias!... Mathias!... ré péta-t-il deux

fois entre ses dents, ce que je dis est sérieux. Je vous en prie, madame, ajouta-t-il, en s'adressant à la jeune femme, acceptez mon bras et n'ayez aucune crainte.

—Monsieur De Savernay, riposta Mathias en se redressant de toute sa taille, mêlez-vous de vos affaires! Le rôle de chevalier ne vous va pas; vous êtes trop pommadé pour cela.

—Insolent! cria Arthur qui ne se contenait plus.

—Tout beau, petit, pas de gros mots; Mathias a le poignet dur, ça se connaît ici, et il tape.

La contredanse était interrompue et chacun entourait les acteurs de cette scène.

Les uns riaient, car il y a des gens que toute querelle amuse, les autres se contentaient de regarder et d'écouter.

Les amis communs cherchèrent à intervenir; les partisans d'Arthur passèrent de son côté, les familles de Mathias se groupèrent derrière lui; mais tous hésitaient, car chacun comprit qu'une intervention directe ferait immédiatement de cette querelle un conflit général et peut-être une bataille sérieuse.

—Monsieur, murmura fiiblement une voix de femme, nous sommes désolées....

—Madame, interrompit Arthur, ne me faites pas l'affront de regretter que j'aie pris votre défense; regrettez plutôt qu'il y ait un homme capable d'insulter une femme, quand cette femme est seule comme vous l'étiez tout à l'heure.

Mathias avait crampi plus audacieusement que jamais son chapeau sur le flanc de sa tête;

La douleur épargne, à quelque moment qu'on en soit, on ne peut jeter les yeux en arrière et se reporter aux jours dont je parle sans sentir que là on a touché la limite du bonheur qu'il nous est possible de goûter ici-bas—que pas une de nos joies qui occupent le cœur plus tard ne le remplissent à ce point tout entier. Et s'il se trouve ensuite pour quelques unes que les difficultés de la vie, les agitations, les épreuves (qui se rencontrent, on me l'accordera, même hors des murs d'un couvent) aient troublé leur âme au point de ne plus savoir comment retrouver la paix—il n'est pas rare de les voir retourner dans ces lieux dont le seul aspect renouvelle les impressions de l'enfance, et y chercher dans une retraite de quelques jours de salutaires et calmantes influences. Elles y trouvent presque les mêmes visages—cette vie calme, et cet immobile costume rendant presque insensible le changement de l'âge.—La vie n'a pas toujours ménagé de même les traits de celle qui revient.— Mais à tout âge et en toute circonstance, elle est toujours reçue comme un enfant cher et aimé... et que de paroles sages et fortifiantes lui sont dites en ces rencontres! quel courage rendu pour de difficiles devoirs! quel calme pour de cuisantes douleurs! quelle fermeté pour de pénibles résolutions! et comme on renvoie au monde, fortifié et guéri, cet esprit ou ce cœur malade, pour lequel le monde n'avait nul remède! Il se passe pour l'âme, dans ces retraites, ce qui arrive au corps affaibli qui pour sa guérison s'impose un régime après lequel il retrouve sa force. L'homme guéri s'attache souvent à ce régime et le conseille aux autres. On peut ne pas suivre ce conseil, mais on excuse celui qui le donne en se disant qu'il est payé par son expérience pour bien parler de son traitement.

Qu'on veuille donc croire à l'expérience de ceux qui parlent du traitement de leur âme, et si on rejette ou méprise la pensée d'en user pour soi-même, qu'on daigne épargner du moins les réfugiés où peuvent aller les chercher ceux qui le désirent, et qu'on ne trouve pas trop inutile ou trop nuisibles les femmes que d'autres femmes trouvent si secourables.

(A continuer.)

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 18 NOVEMBRE 1851.

PREMIERE PAGE:—Un mot de vérité sur la vie religieuse des femmes.

FEUILLETON:—LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLICAINS.—1793—1848.—Seconde partie, 1848.—(Suite.)

**Bénédictin du Nouvel Evêché de Montréal.**  
Nous sommes chargé d'annoncer que la Bénédiction du Nouvel Evêché se fera le 20 du courant, vers trois heures de l'après midi. Cette cérémonie sera suivie de l'ouverture de la seconde retraite pastorale à laquelle se joindra Mgr. l'Evêque de Montréal et tous les Prêtres de l'Evêché. Le lendemain matin (21) se fera la bénédiction de la Chapelle du Chapitre, après laquelle sera célébrée la première messe capitulaire. Cette Chapelle doit être dédiée à St. Jean l'Evangeliste, Patron du Chapitre de la Cathédrale. La retraite continuera jusqu'au 28 au matin, qu'aura lieu à la Cathédrale, la cérémonie de la prise de profession de plusieurs Chanoines, de la réception d'un chapelain et de la Bénédiction des enfants qui vont commencer à former la chapellenie de St. Jacques.

Deux lettres reçues hier de France annoncent que Mgr. Prince et ses compagnons de voyage sont arrivés au Havre le 31 octobre sur le *Humboldt*. Nous donnerons sous peu de jours d'autres détails sur cette prompte traversée.

Candidatures.

COMTE DE KAMOURASKA.—M. Chafais doit disputer l'élection à M. Letellier.

**COMTE DE L'ISLET.**—Mr. le docteur Martin, libéral, est désigné comme le concurrent de Mr. Fournier pour la prochaine élection.  
**COMTE DE SAGUENAY.**—Mr. Harvey, médecin, de la Malbaie, se présente en opposition à l'hon. M. Latorrière.  
**VILLE DE QUEBEC.**—M. O'Kill Stuart a déposé à une réquisition l'invitant à se porter candidat. M. Dubord persiste à se présenter comme partisan de la nouvelle administration.  
**COMTE DE PORTNEUF.**—M. A. J. Duchesnay décline la candidature qui lui a été offerte de nouveau par ses constituants. Des raisons de santé motivent sa retraite de la vie publique.  
**COMTE DE BELLECHASSE.**—Les électeurs de ce comté paraissent vouloir pour les représenter au parlement un candidat résident au milieu d'eux, qu'une communauté d'intérêt rallie plus sûrement aux améliorations locales. M. Poullet, notaire de St. Michel, se rendant à une réquisition qui lui aurait été faite dans ce but, accepte la candidature pour l'élection prochaine. Ce serait un heureux choix pour le comté.

L'Élection prochaine à Montréal.

Les deux partis que l'on est convenu d'appeler, l'un *ministériel*, l'autre *rouge*, s'isolent tout-à-fait l'un de l'autre, dans les mesures qu'ils prennent à l'avance pour le succès des candidats différents qu'ils veulent soutenir. Le parti rouge, réellement le plus actif, se tient pour assuré de la victoire, à n'en juger que par ses bulletins électoraux. Nous lisons dans celui du 7 novembre:

... A la seule mention du nom de l'hon. Louis Joseph Papineau, les 500 voix qui ont fait retentir la salle de hurrahs frénétiques, étaient l'éclatant témoignage de l'admiration de tous ces hommes pour le grand citoyen, en même temps qu'elles étaient l'expression énergique et spontanée de leur mépris pour ses détracteurs systématiques.

Cependant, la spontanéité de 500 voix, l'admiration de 500 personnes pour M. Papineau, toute véritable qu'une telle manifestation puisse être de la part de ses amis politiques, ne semblent pas assez imposantes, même par leur chiffre, pour constituer une réaction importante en faveur de cet homme public. Dans quelques assemblées, les démocrates ont triomphé par le nombre; en d'autres quartiers, les ministériels l'ont emporté. Les rouges se disent les plus forts, tandis que leurs adversaires expliquent diversement les succès que ceux-ci ont obtenus. Au milieu de l'agitation, des concubines quotidiennes et des rapports contradictoires qu'amène cet état de choses, se prononcer est une affaire difficile et il en sera probablement ainsi jusqu'au jour où les deux partis lutteront sur un même terrain avec toutes leurs forces. Nous ne dirons donc pas avec les rouges que la victoire est pour eux, car nous devrions en même temps annoncer que le parti libéral se croit, de son côté, sûr, très sûr de l'élection de M. Young.

Quant à M. L. J. Papineau, son assentiment à la candidature que ses jeunes amis de la ville travaillent tant à lui préparer, est encore plus que douteux. S'il se refuse à une élection, par quel candidat voudrait-on le remplacer?

On lit dans l'un des bulletins que le parti démocrate fait publier hebdomadairement, croyons-nous, pour l'édification des électeurs, dans l'intérêt de son triomphe et du *désarroi du parti ministériel*:

... de la capitale, nous apprenons que M. Cameron a résigné sa place de ministre... Une lettre reçue de la même ville nous apprend qu'à la suite de remaniements dans les places de greffier du conseil exécutif et d'assistant, secrétaire provincial, M. Joseph Cauchon, cet homme vénal qui réclame aujourd'hui le salaire dû à ses travaux mercenaires, s'est prétendu lésé et a adressé à son ministre une lettre insultante dans laquelle... il menace de faire de l'opposition.

M. Cameron n'a pas résigné sa place de ministre. La vénalité de M. Cauchon, sur quoi s'appuie-t-elle? le fait serait intéressant, mais on ne le présuamera point. Où est la preuve de sa demande d'un salaire pour des services publics? En refusant la charge d'as-

sistant-secrétaire provincial par suite d'un manque de confiance dans l'administration du jour, il ne s'est pas prétendu lésé. Enfin, il n'a point adressé au ministre une lettre insultante: il n'a pas menacé de faire de l'opposition; mais il a dit, au contraire, qu'il ne ferait pas d'opposition.

Voilà bien des particularités qui n'intéressent nullement l'élection de Montréal, mais par lesquelles le bulletin trompe les électeurs. Le parti qui emploie ces moyens songe-t-il aux reproches d'inexactitude qu'il adresse journalièrement à quelques-uns de ses adversaires? Quand on recherche sincèrement les principes et non les hommes, ce n'est point ainsi que l'on accommode les hommes publics. S'il y a une règle à suivre, elle doit être réciproque.

La *Gazette Officielle* contient les nominations suivantes à la date du 12 novembre: L'honorable John Ross, Solliciteur-Général pour cette partie de la Province appelée Haut-Canada; Pierre Joseph Olivier Chauveau, Sénateur, Solliciteur-Général pour cette partie de la Province appelée Bas-Canada.

**LE DUEL.**—Il paraît que le bon sens public n'a pas encore banni tout-à-fait de nos mœurs cette coutume barbare. La semaine dernière un pécari affiché en vingt endroits sur nos murs, informant le public que l'auteur de cette manifestation avait demandé, mais n'ayant pu obtenir satisfaction d'un jeune membre du barreau, son confrère, il le signalait pour "un lâche et un poltron." D'autres motifs que ceux-ci peuvent déterminer le refus d'un cartel. S'il y avait eu insulte, surtout insulte imméritée, l'offense reconnait à un mode de réparation illusoire dans tous les cas, et propre à faciliter au provocateur une aggravation immense de l'insulte prétendue. Toute la théorie du duel nous semble se résumer en ce peu de mots. Dans cette occasion—la publicité en est déjà toute faite—peut-être—il y a sujet de penser que la haute intelligence de la partie dénoncée, que le caractère élevé qui la distingue auraient suffi seuls pour l'induire à rejeter la proposition d'un duel. Par rapport à l'offense lui-même, nul doute que le sentiment de l'honneur inculqué n'ait été le mobile de sa démarche; mais, quoiqu'il en soit de la réalité d'une offense, lorsqu'elle ne part point d'une source par trop méprisable, il y a toujours moyen d'en appeler, soit à l'opinion, soit à la vérité, soit même, s'il le faut, à un autre tribunal repressif qui a toujours son utilité, bien qu'il arrive parfois au calomnieux d'échapper à ses sentences.

**ASSOCIATION IRLANDAISE.**—Une société formée dès 1834 par les Irlandais de Montréal, puis réorganisée en 1851, vient de publier les règlements qui lui servent de base. Elle a pour objet:

- 1°. De favoriser la concorde et la bienveillance parmi les Irlandais.
- 2°. De célébrer avec éclat et la piété convenables, l'Anniversaire de la fête nationale de l'Irlande.
- 3°. De secourir les veuves et les orphelins que délaissent les membres à leur décès, et de procurer une inhumation décente aux membres décédés lorsque le prescrivent les circonstances.
- 4°. D'être utile à tout Irlandais de naissance ou d'origine habitant le district de Montréal, en procurant son bien-être par tous les moyens légitimes dont disposera l'association.

Voici les noms des officiers élus de cette association fraternelle:

- Président... l'hon. L.T. Drummond.
- Vice-Présidents, Henry Harkin et Patrick Lawlor.
- Trésorier John Colpiss.
- Sec.-Correspondant Isidore Mallon.
- Sec.-Archiviste Henry J. Larkin.
- Chapelains Les rév. J. J. Conno'ly et le clergé Irlandais de l'Eglise St. Patrick.
- Médecins MM. Mac Donnell et Tucker.
- Comité de Régie E. Mac Donnell, James Megorian, F. Campion, E. Murphy, C. Curran, P. Devins, J. Fitzpatrick, P. Donovan, B. Mc-Evenne, J. Gillis, W. Brock, O. C. Foley, M.

Gavin, J. Abjohn, J. O'Ferrall, P. Carroll, P. Dunn, J. McClosky.  
Commis.-Ordonnateur J. McDonald.  
Sous-Comm.-Ordonnateur P. Groves et P. Gavin.

Le CANADA DIRECTORY vient de sortir des presses de John Lovell; il contient: "Les noms des membres des professions libérales et des hommes d'affaires dans toutes les branches, comprenant ceux des campagnes et ceux des villes dans les deux sections de la province; une indication de tous les bureaux de poste, des bureaux publics, des institutions et des officiers qui les composent; une foule de renseignements commerciaux et de statistique, donnant le chiffre de la population, l'état du commerce, de la recette et de la dépense publiques, un tableau des importations, des exportations, des travaux publics, etc., etc., du Canada, outre une quantité d'autres renseignements utiles jusqu'à novembre 1851."

Le titre seul de cet ouvrage en démontre l'utilité. Il suffit d'ailleurs de le feuilleter pour se convaincre que les soins de l'auteur, M. W. S. Mac Kay, et les peines qu'il s'est données en voyageant dans toutes les directions à travers les deux provinces pour se procurer les matériaux nécessaires à son œuvre, ont été couronnés d'un plein succès. Le CANADA DIRECTORY forme un beau volume in-8° et il rassemble toutes les qualités requises pour être le compagnon indispensable de toute personne engagée dans les affaires ou désireuse de s'y introduire par une connaissance exacte des maisons de commerce de la colonie, de l'industrie et des professions canadiennes en général.

M. Pêchevin Homier a le mérite de s'occuper sérieusement de la question du bois de chauffage. Il proposa mercredi dernier au conseil de ville d'autoriser le Maire à s'entendre avec le directeur du chemin de fer de St. Laurent et de l'Atlantique pour obtenir à des termes raisonnables le transport par cette voie d'une quantité de bois considérable offerte le long du parcours de ce chemin au taux de 8s. ou 9s la corde.

EUROPE

On lit dans le *Canadien*: "M. Charles Hamel, négociant, vient de recevoir une lettre de M. Faribault, datée de Londres le 21 octobre. Les nombreux amis de M. Faribault apprendront avec plaisir qu'il était en bonne santé, ainsi que Mme. et Mlle. Faribault. Ils avaient fait la traversée de New-York à Liverpool en 10 jours. Par la faveur d'un ami de France, ils avaient été admis à visiter le Palais de Cristal, qui contenait encore la moitié des objets exposés, quoi qu'il y eût cinq jours que l'exposition était close."

Le *Cambria* est arrivé le 14 à New-York. ANGLETERRE.—L'arrivée du *Kossuth* est l'événement du jour. Une assemblée a été convoquée à Londres et a donné lieu à une grande manifestation d'enthousiasme envers le réfugié hongrois.

FRANCE.—Il est question d'un compromis entre Louis-Napoléon et la majorité de l'Assemblée. Certains indices ont fait croire que le rapprochement avait pour but de se procurer, par un changement de politique, l'adhésion et l'appui des républicains.

Les affaires prenaient, aux dernières dates, un aspect défavorable, et les opérations manufacturières en étaient affectées. Par suite de la crise ministérielle récente, les partisans de la candidature du Prince de Joinville à la Présidence ont reçu ordre d'ajourner toute démarche à ce sujet. Une lettre de Maroe du 11 octobre, adressée au *Sémaphore* de Marseille, annonce que le consul français à Maroe avait reçu des instructions à l'effet de se rembarquer lui et tous les résidents français. La cause de cette retraite était le bombardement prochain de la ville de Salé par la flotte française, en représailles du refus opposé par l'empereur du

Maroc à la demande d'une indemnité pour le pillage d'un vaisseau marchand de France qui avait fait côte sur le littoral de cet empire.

Il est bruit que le Président doit s'adresser à l'Assemblée pour avancer l'époque des élections.

ESPAGNE.—Cent canons ont été expédiés à la Havane pour l'armement des forts érigés sur les côtes de Cuba.

RUSSIE.—Une nouvelle conspiration aurait été découverte à St. Pétersbourg. Les conspirateurs, dont plusieurs ont été arrêtés, seraient des nobles et même des hommes possédant des droits éventuels à la succession impériale. C'est à la fidélité de son chef des gardes-du-corps que l'empereur doit la connaissance de complot. On avait tenté, dit la rumeur, d'induire cet officier à prendre part à la conspiration; après s'y être refusé, il a tout révélé à son maître.

Le Mal de notre Temps.

L'excès est le grand mal du temps: excès dans les entreprises, excès dans les plaisirs, excès dans toute espèce de chose. C'est le cancer de la prospérité commerciale sans mesure, de la multiplication sans terme des richesses; l'âme est toute absorbée par elles. L'homme s'isole dans cette activité continue qui ne laisse à son existence aucun repos, à son esprit nulle idée d'un jour utilement. Comme conséquence d'une loi de nature, l'excès dans les affaires dispose à l'excès dans les amusements, et l'oubli des fins réelles de l'existence prévaut à ce point qu'il anéantit souvent jusqu'aux vestiges de la vie chrétienne. "Nous nous consumons à la poursuite des hochets de la société" jusqu'au jour où la mort, nous surprenant dans ces liens, nous rappelle au désir d'entrer, (si quelque grand forfait ne dresse pas devant nous une barrière qui nous en empêche) dans le Royaume auquel nous ne songions point. Mais comment y avoir songé? Comment, sans avoir détaché une à une les branches de l'arbre de convoitise et de cupidité que nous cultivons en ce monde, espérer le bonheur de l'autre? Si l'homme a voulu échanger son âme contre cela, que lui reste-t-il en fin de cet échange?—FRASER.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 17 septembre 1851.

M. le Rédacteur,  
Une nouvelle qui est venue faire diversion aux inquiétudes qui assaillent le pays, qui est venue distraire l'attention publique au milieu de tous ses maux, a retenti dans toute la France. Cette nouvelle, événement heureux, à rempli de joie les âmes sensibles des naturalistes, elle a fait tressaillir leurs cœurs. Une tortue est née en France de parents Africains. De plus, la mère et l'enfant se portent bien. En leur honneur on a fait jouer le télégraphe; il ne manquera plus pour rendre la fête complète que de faire tirer une salve d'artillerie. Oh! heureuse France qui trouve le secret au milieu de toutes ses inquiétudes de s'occuper de choses si utiles! C'est à peine si on daigne faire attention aux bruits de la place publique. Convenez, Monsieur, que la naissance d'une tortue est bien faite pour égarer l'attention publique au milieu de tous ses maux. L'avènement de cette jeune tortue a engendré une grande joie dans le jardin des plantes de Paris surtout où de grands botanistes ont été célébrés en son honneur. Quoique ce bon jardin des plantes ait une bonne apparence et une riche tournure, il manque un peu de tout. Nous vivons dans un temps de grande parcimonie et, ma foi, tant pis pour le jardin et sa ménagerie, disent les sceptiques et les matérialistes. Beaucoup de ces chers et précieux animaux, quoiqu'étant propriété nationale, vivent d'aumônes. Ceci est une honte. Mais il ne faut pas que cette naissance si heureuse et si française d'une tortue nous fasse oublier les petites misères de notre vie politique. Pâti à Dieu qu'un lieu de nous servir de tant de mauvaises tartines plus ou moins éloquentes,

et, passant sa main, que crispait une colère contenue, dans les flois roux de ses cheveux: —Monsieur De Savernay, dit-il d'une voix moitié ironique, moitié stridente, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Mathias n'aime pas les leçons, ce qui fait qu'il ne passe pas d'examen.

—Nous le verrons demain, interrompit Arthur avec hauteur.

Et il se dirigea vers la porte de sortie emmenant avec lui les deux femmes que la violence de cette scène avait rendues toutes tremblantes.

Faites avancer la voiture de monseigneur, cria Mathias de sa voix la plus aigre en saluant ironiquement; le valet de pied de madame la duchesse!

Puis se retournant vers ses amis qui l'entouraient, il ajouta:

—Je savais bien que ce damoiseau me passerait par les mains.

Les instruments étaient muets, et le chef d'orchestre, penché en avant, ne pensait qu'à écouter. Les échos paisibles de la chaumière sont peu habituels aux scènes sérieuses, et celle-ci était des plus sérieuses.

Ce n'était pas la querelle d'un étudiant avec un autre étudiant, d'un homme avec un homme; c'était pour le quartier latin un événement politique; les deux fractions de l'école se trouvaient nettement posées en antagonisme l'une de l'autre.

N'est-ce pas la lutte perpétuelle des classes élevées avec les classes inférieures? ou un beau les confondre, vouloir les lier et les unir,

il se trouve toujours quelque angle auquel l'une ou l'autre se blesse.

Mathias était ce qu'on appelle vulgairement un bon enfant; si la tête était chaude, emportée, le cœur était bon; mais lorsqu'il avait un verre de vin dans le cerveau, tous les mauvais instincts remontaient à la surface.

Arthur avait quitté la chaumière.

—Monsieur, lui dit Olympia, dès qu'ils eurent dépassé la porte d'entrée, combien nous vous devons de reconnaissance, mais cette querelle n'aura pas de suite, n'est-ce pas, car nous serions au désespoir...

—Je vous assure, interrompit Arthur, que je ne m'en souviens plus.

—Nous allons monter dans une voiture, dit la princesse en s'arrêtant devant une citadine stationnant avec quelques autres aux environs de la chaumière.

—Serais-je assez heureux, mesdames, pour que vous me permisiez de vous accompagner?

—Nous vous remercions mille fois, monsieur, de votre bonne protection, mais veuillez nous permettre de ne pas en abuser plus longtemps.

Arthur avait trop de tact et d'esprit pour en abuser plus longtemps, il fit signe au cocher qui descendit de son siège et ouvrit la portière de la voiture.

Après avoir offert son bras à chacune des deux femmes pour les aider à monter, il ferma lui-même la portière et s'inclina, en ayant soin, par extrême discrétion, de s'éloigner de quelques pas. Mais lorsque la voiture partit

il ne put s'empêcher de tourner la tête; son regard rencontra celui de la jeune femme qui lui souriait une dernière fois avec un gracieux signe de tête.

Arthur s'arrêta et regarda la voiture jusqu'à ce qu'elle eût disparu au détour de la première rue.

Où! le pâle visage de la princesse avait laissé sa trace dans ce jeune cœur.

Il était encore immobile, à la même place, lorsque deux hommes passèrent près de lui sans qu'il s'en aperçut, tant il était absorbé par les pensées diverses qui couraient dans son cerveau.

Ces deux hommes étaient Faustine et un de ses acolytes.

Ces deux regardèrent obliquement Arthur; il y a des hommes qui ne regardent jamais en face.

C'est le défenseur de ces dames, dit Faustine avec un sourire; ma foi! cette petite scène est venue fort à propos, elle aura donné le change aux limiers de la police.

Si l'on voulait faire une comédie sur les différents épisodes que nous venons de raconter, on pourrait l'intituler: *la journée aux événements*, tant il est vrai que ce despotisme orgueilleux de nos pensées, qu'on nomme le hasard, accumule souvent dans un seul jour ce qui pourrait suffire à une année entière.

Tout dépendant n'était pas encore fini.

L'italien Marini, après s'être promené, par prudence, dans différents quartiers, pour savoir s'il était suivi, rentra enfin; il allait ouvrir sa porte quand il se sentit serré par le bras.

Il fit un bond en arrière. Quand on n'a pas la conscience tranquille, on n'aime pas à être saisi par le bras.

La rue était sombre, la nuit était noire; ce qui fit qu'il ne put reconnaître au premier coup d'œil l'individu qui l'ecoûtait aussi brusquement.

Cet homme, du reste, était fort médiocrement mis; il avait une casquette de loutre rabattue sur ses yeux des cheveux mal peignés, ternes et touffus étaient agglomérés sur ses joues; les poils hérissés de ses moustaches semblaient lutter les uns contre les autres; de plus, son teint marbré de taches rouges, ses lèvres épaisses et violacées indiquaient suffisamment l'usage inconsidéré des boissons alcooliques.

—Et comme agrément personnel, il avait une jambe de bois.

—Eh bien!... l'on ne reconnaît donc pas les amis? dit-il d'une voix légèrement piteuse.

Marini, un peu rassuré, le regarda sous le nez.

—Forin!... fit-il avec une exclamation de joie.

—Pardieu! l'ami Forin qui grolotte et qui l'attend depuis deux heures. Sans le marchand de vin du coin, où je me suis reposé quelques lampées de vieux cognac, je m'abrutissais.

—As-tu de bonnes nouvelles?

—De bonnissimes.

—Ce n'est jamais prudent de causer dans la rue; monte chez moi.

—En avant, dit Forin, d'autant plus que je me rappelle un vieux rhum plein d'agrément, et d'un âge invité.

Marini montait déjà l'escalier, que Forin blotté d'une muraille à une autre par sa marche quelque peu irrégulière, hâtait encore contre le corridor fort obscur, au bout duquel se trouvait l'escalier.

—Tu sors, Marini, que je n'arriverai jamais. Sonnoit-il en se jetant de droite et de gauche. Ah si!... je tiens la rampe...

Et il monta aussi rapidement que le lui permettait sa jambe de bois et l'obscurité.

Aussitôt que Marini fut entré dans son cabinet, il alluma sa lampe; ses mouvements avaient une vivacité fébrile.

—Voyons, vite, Forin, dit-il, parle; je croyais que tu n'arriverais jamais.

—Saprotieu! répliqua l'autre en ôtant son bonnet de loutre pour passer une de ses mains dans ses cheveux rebelles; on voit bien, signor Marini, que tu te repaisais ici par le bec de bonnes andouillettes, au lieu de manger du chien enragé sur la route.

—Eh bien! fit Marini.

—Je m'assois et je colloque avec toi; j'appelle de toutes mes forces un verre de ce vieux rhum pour me nettoyer le larynx.

—Oui, tout ce que tu voudras, mais parle... As-tu réussi?... ces papiers, as-tu pu te les procurer? Cet homme dont on a parlé, vit-il réellement?

de faits européens, d'accidents, de marches et contre marches, j'en passe et des meilleures...

Notre ministère veut s'en aller à toute force, lui ne s'inquiète pas de la naissance ou de la mort de tel ou tel ovipare; il ne descend à ces futilités là.

On ne s'attendait pas à ce que le monde en attendant qu'on se tape avec plus de force encore, avec des sabres, avec des fusils avec des sabots.

Voilà que toutes les ambitions, toutes les haines vont se mettre en présence; les luttes vont s'engager, et sur cette mer orageuse, il n'y aura plus un pilote pour conduire le gouvernail.

Les tentes de l'Église sont pleines d'inquiétude, les représentants se disposent à revenir; irascibles et tremblants, il ne sauront quel drame arborer.

Le suffrage socialiste éclatant, ces bons messieurs auront le droit de se plaindre? N'auront-ils pas un peu mérité le sort qui les attend? Je suppose si quelqu'un, le diable, un journaliste ou moi, leur demandait ce qu'ils ont fait pour conjurer l'orage, pendant la trêve que leur a accordée la révolution, ils seraient fort en peine de répondre.

M. l'abbé Chapot est atteint d'une grave maladie qui en peu de jours peut le conduire au tombeau. Dieu seul peut le sauver.

Tout s'éteint dans ce monde, vertus, charité, gloire et prestige. M. Alexis de St. Priest, ancien pair de France et membre de l'Académie française, vient de mourir victime d'une fièvre typhoïde dans toute la force de son âge et de sa gloire.

par la démagogie, aussi paraît-il probable que cette contrée sera un des principaux points de ralliement de toute la bande socialiste et des satellites.

N'attendez pas, monsieur, que je vous donne une liste définitive ni même probable du ministère futur. Le champ des conjonctures est vaste, mais le résultat en est incertain.

Dieu a dit à la mort: Marche! Et elle ne s'est point arrêtée. Monseigneur d'Astros, archevêque de Toulouse, le vénérable prélat revêtu depuis un an seulement de la pourpre romaine, se confesseur magnanime de la foi, est allé prendre possession du bonheur éternel.

La fécondité admirable du clergé français en prêtres éminents par leur piété et par leurs talents, se manifeste avec éclat dans le renouvellement de ce glorieux épiscopat.

Tasse le ciel que nous voyions toujours assésor sur les sièges épiscopaux des prélats aussi distingués par les vertus et le magnanimité courage que le très regretté cardinal d'Astros.

Et pendant que le saint prélat rend à Dieu son âme si pure et si sainte, la nouvelle, nouvelle triste et glorieuse nous arrive que deux français deux zélés missionnaires ont reçu la palme du martyre dans les contrées lointaines.

Avec ces morts aurai-je la douleur d'annoncer une autre mort la prochaine fois que je vous écrirai? Ce ne sera pas un martyr de la foi, mais de la charité, du dévouement et de l'humanité.

M. l'abbé Chapot est atteint d'une grave maladie qui en peu de jours peut le conduire au tombeau. Dieu seul peut le sauver.

Tout s'éteint dans ce monde, vertus, charité, gloire et prestige. M. Alexis de St. Priest, ancien pair de France et membre de l'Académie française, vient de mourir victime d'une fièvre typhoïde dans toute la force de son âge et de sa gloire.

étonné de voir autour de soi tant d'égoïsme, tant de cupidité, tant de crimes et tant de renversements pour acquérir une position plus ou moins brillante.

Il y a à peine une heure que j'ai reçu une lettre de M. Larocque, ce si bon et si saint prêtre, que j'aime au plus haut degré.

NOUVELLES DIVERSES. ANGLETERRE. — Nous apprenons de bonne source que le gouvernement se propose de publier un projet destiné à calmer l'agitation qui existe et qui se propage rapidement dans les comtés du sud-ouest et du centre de l'Irlande.

— On lit dans le Times du 24, à propos de la guerre des Cafres: — Il est clair que les forces peu nombreuses de sir Harry Smith sont encore affaiblies par la défense d'un établissement immense qui a déjà produit assez de dépenses et de troubles.

FRANCE. — Voici sur l'origine des insurrections des communes de l'arrondissement de Sancerre un récit que nous trouvons dans le Messager de l'Assemblée: — Vers le 10 septembre dernier, la secte communiste se réunit dans un cabaret au village de Jonet, commune de Saint-Germain-sur-Aubois, sous la présidence d'un homme qui est commandant de la garde nationale de ce canton.

Mariés: Au Grand Calumet, le 4 courant, par le Rev. Messire C. Ouellette, M. Baptiste Laporte à Delia, Victoire Charbonneau.

Decédés: En cette ville, dimanche, le 9 du courant, vers 10 heures et demie du soir, dame Marie Marguerite Dufresne, veuve de Charles Simon Delorme étc.

ANNONCES. LACOSTE ET LATOUR, NOTAIRES. ET Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamations et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'auprès de quelques personnes que ce soit dans le Haut et dans le Bas-Canada.

AVIS AUX INSTITUTEURS. MM. LES MEMBRES DU BUREAU DES EXAMENS MIXTES Catholiques du District de Montréal, s'assembleront à la SALLE D'ÉCOLE de Pévêché le MARDI, 2 décembre prochain à NEUF heures précises.

NOUVELLES GRAVURES FRANÇAISES. L'Éditeur vient de recevoir un assortiment considérable de GRAVURES, IMAGES RELIGIEUSES en couleurs et non coloriées, pour tous les genres, depuis les plus communes jusqu'aux plus recherchées.

Le sousigné vient de recevoir un assortiment considérable de GRAVURES, IMAGES RELIGIEUSES en couleurs et non coloriées, pour tous les genres, depuis les plus communes jusqu'aux plus recherchées.

avait gardé le silence, transmit la plainte au procureur de la République de Saint-Amand-Mont-Rond. Le procureur de la République se transporta immédiatement sur les lieux et lança des mandats d'amener contre les frères de l'association du serment.

Un ancien maire de cette dernière commune, le sieur Desmoineaux, homme audacieux et entreprenant, comprit un nombre des individus signalés comme participant aux associations anarchiques, fut arrêté le samedi 11 octobre, avec deux autres individus de la même commune.

Le tocsin sonna à l'église de la paroisse. A minuit, deux coups de fusil furent tirés en l'air sur la place publique, et les balles mortes vinrent tomber aux pieds du curé, qui s'était tenu avec une de ses ouailles, dans son jardin, de ce qui se passait.

Aux correspondants. — Dans tous les cas, c'est moi, vaudra bien passer au bureau des Mélanges.

Mariés: Au Grand Calumet, le 4 courant, par le Rev. Messire C. Ouellette, M. Baptiste Laporte à Delia, Victoire Charbonneau.

Decédés: En cette ville, dimanche, le 9 du courant, vers 10 heures et demie du soir, dame Marie Marguerite Dufresne, veuve de Charles Simon Delorme étc.

ANNONCES. LACOSTE ET LATOUR, NOTAIRES. ET Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamations et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'auprès de quelques personnes que ce soit dans le Haut et dans le Bas-Canada.

AVIS AUX INSTITUTEURS. MM. LES MEMBRES DU BUREAU DES EXAMENS MIXTES Catholiques du District de Montréal, s'assembleront à la SALLE D'ÉCOLE de Pévêché le MARDI, 2 décembre prochain à NEUF heures précises.

NOUVELLES GRAVURES FRANÇAISES. L'Éditeur vient de recevoir un assortiment considérable de GRAVURES, IMAGES RELIGIEUSES en couleurs et non coloriées, pour tous les genres, depuis les plus communes jusqu'aux plus recherchées.

Le sousigné vient de recevoir un assortiment considérable de GRAVURES, IMAGES RELIGIEUSES en couleurs et non coloriées, pour tous les genres, depuis les plus communes jusqu'aux plus recherchées.

LE REPERTOIRE DE L'ORGANISTE. A VENDRE: Chez l'Auteur, Grande Rue du Faubourg St. Laurent (près de Pentecôte), No. 9. J. B. LABELLE. Montréal, 31 octobre 1851.

LOUIS RICARD, AVOCAT: RUE ST. VINCENT, NO. 5. Porte voisine de M. Louis Perrault. Montréal, le 17 octobre 1851.

AVIS. UN INSTITUTEUR bien qualifié désire se placer à la tête d'une école, et connaître les avantages qu'on lui ferait. S'adresser à ce bureau. Montréal, 9 septembre 1851.

AVIS. UN MAÎTRE D'ÉCOLE, sachant bien le FRANÇAIS et l'ANGLAIS et muni de bonnes recommandations, trouvera une place d'INSTITUTEUR à St. GENEVIEVE. Pour plus amples informations, s'adresser à M. LEFÈVRE, curé du lieu. Montréal, 4 Juillet 1851.

SAMUEL R. WARREN. No. 10, RUE SAINT JOSEPH. FABRICANT D'ORDRE DE TOUTE DESCRIPTION DE TOUTE GRANDEUR POUR ÉGLISES ET SALONS. ANATOMIQUES, ORGUES, STRADIVARI, CLAVIER, PIANO-FORTE, PIANOS.

LES particuliers et les Congrégations qui désirent se procurer des instruments de musique de toute espèce, et dont la fabrication supérieure et l'économie des formes sont d'avance garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et de juger par eux-mêmes.

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Établissement en état de continuer aux divers améliorations déjà introduites dans la structure des ORGUES et des FORTE-PIANOS, et de faire concurrence en cette ligne aux fabriques de ce pays et de l'Europe.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des ORGUES de grande dimension, l'HARMONIUM et le MÉLOPHON sont parfaitement de mise, parce qu'ils sont moins susceptibles de dérangement (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Forte-Pianos, et coûtent très-peu.

N. B. — On refait les Instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré le fait desolant qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR ÉGLISES) construites par des ouvriers du commun qui ont à peine un parcelle des notions qu'exige la FABRIQUE D'ORGUES, et qui ainsi, lorsque la vérité s'est fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte, — ce n'est sous aucun rapport un travail à désirer que celui de remédier et de faire un objet passable d'une chose ainsi faite que l'on décore de nom d'ORGUE.

INSTITUT CANADIEN. CONCOURS LITTÉRAIRE. RÈGLEMENTS. I. — A DATER D'AUJOURD'HUI, 1er mai 1851 un concours est ouvert à la jeunesse du pays, pour un Essai sur la proposition suivante: — Du meilleur emploi qu'un citoyen peut faire de son existence, tant pour la société que pour sa famille.

II. — Le concours est ouvert jusqu'au premier Novembre 1851. Les concurrents devront livrer leurs Essais pour cette époque. III. — Le Comité de Régie de l'Institut Canadien, choisi en dehors des membres composant l'Institut, trois personnes compétentes, chargées de juger les Essais, et de proclamer celui qu'elles penseront le plus digne d'être couronné.

IV. — Le choix de ces personnes devra être ratifié par l'Institut, dans sa première séance régulière du mois d'octobre 1851. V. — L'Essai jugé le plus digne d'obtenir le prix, sera proclamé sur le rapport des juges, dans la séance du 17 décembre 1851, jour anniversaire de la fondation de l'Institut. VI. — Le prix destiné par l'Hon. P. de Boucherville à l'auteur de l'Essai couronné, consistera en une médaille d'or, de la valeur de £10, ou en une même somme d'argent, au choix du compétiteur heureux.

VII. — L'Institut aura le droit de conserver les différents Essais soumis au concours, et pourra les publier dans les journaux. VIII. — Tout Essai devra être accompagné d'une lettre cachetée contenant le nom de son auteur, laquelle ne sera ouverte qu'après que le prix aura été décerné. IX. — Toutes correspondances ou explications sur les concours devront être adressées au Secrétaire-Correspondant de l'Institut Canadien. P. G. PAPINEAU, S. C. I. C. Montréal, 11 Septembre 1851.

ON DEMANDE UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une École élémentaire dans la paroisse de BLAINVILLE. Pour les conditions s'adresser à Messire R. ROBERT, P're. Curé. Blainville, 1 septembre 1851.

DEPARTS DE LIVERPOOL

DES Steamers Anglais de la Malle Royale... TELS QUE FIXES PAR L'AMIRAUTÉ, POUR 1851.

Table listing ship departures from Liverpool to New York, Boston, and other ports, including ship names and dates.

Durant l'hiver, le service des mailles se fera chaque semaine comme en été, deux steamers américains partant alternativement tous les 15 jours.

JOSEPH F. DORVAL, MAITRE-MENUISIER.

ATELIER, à la 4e. maison de l'enclosure Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la rue des ALLEMANS, entrepris toute l'ESPECE D'OUVRIAGE dans cette ligne.

NON RESPONSABLE DE LETTES.

Le Soussigné, en-devant de DEATHARNAIS, maintenant de la paroisse STE. GENEVIEVE, prévient le public que JOSEPHTE BLEAU, son épouse, ayait quitté son domicile sans raisons plausibles.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLE.

LIVRES POUR RECOMPENSES, PRIX, ETC.

Le Soussigné vient de recevoir un splendide assortiment de LIVRES, à reliures ornées, enor, etc.

ACADEMIE DE ST. ANDRE D'ARGENTVILL.

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

SOUS LE PATRONAGE DE NOS SEIGNEURS LES EVEQUES DE MONTREAL.

CE nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Otawa.

Entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande voie de communication entre Montréal et Bytown.

est par conséquent d'un accès très-facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le local est salubre et pittoresque; les bâtisses, récemment érigées, sont spacieuses et commodes.

L'éducation que l'on se propose de donner dans cet établissement sera essentiellement anglaise, et d'un caractère tout-à-fait mercantile.

Le cours d'instruction embrassera, la lecture, l'écriture bien soignée, l'orthographe, la grammaire, la composition, la géographie, l'histoire, l'arithmétique pratique et raisonnée, la géométrie, le dessin linéaire et la tenue des livres.

Des soins tout particuliers seront donnés à cette dernière branche, comme se rapportant plus spécialement au but de l'établissement.

La langue française, si nécessaire dans ce pays sera enseignée avec tout le soin possible.

Les élèves étrangers à cette langue pourront facilement en acquérir la pratique dans leurs rapports journaliers avec les jeunes canadiens qui fréquentent l'académie.

REGLES.

Les élèves étudieront et coucheront à l'académie; ils doivent se pourvoir d'un lit avec les fournitures et les autres articles nécessaires de toilette.

Des arrangements ont été pris avec quelques respectables familles du voisinage immédiat de l'académie, chez lesquelles les élèves pourront avoir leurs repas à des termes très-modérés, pour ne pas dire modiques.

Le prix de l'académie est de \$4 par année scolaire, payable invariablement trois mois d'avance.

Pour plus amples informations on peut s'adresser à Messieurs les Eclésiastiques de l'Evêché de Montréal et de Bytown, à E. A. MONTMARQUET et W. C. SCHNEIDER, ECRS. à Carillon, ou au Directeur de l'ACADEMIE A ST. ANDRE.

S. A. BERNIER, P. TRE. Directeur del'Académie

N. B. Les classes s'ouvriront le premier octobre prochain.

ON demande TROIS MAITRES-D'ECOLE capables d'enseigner l'anglais et le français; les premiers principes d'écriture, de Grammaire et d'Arithmétique.

AUX INSTITUTEURS.

UN jeune homme capable d'enseigner le FRANÇAIS et l'ANGLAIS et de bonne conduite trouvera de l'encouragement en s'adressant immédiatement au curé de St. ANDRE D'ARGENTVILL. Un qui pourrait venir dir l'Office de Chantre, ou bien encore toucher un harmonium serait préféré.

LIBRAIRIE MOSES.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et s'empresse de leur annoncer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Paul où il vendra constamment un assortiment général des meilleures PEINTURES, HUILES, BROSSES et PINCEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponctualité mériter l'encouragement de ses compatriotes et amis.

AVIS.

NOUVEAU Recueil de 136 cantiques bien choisis et dont le prix est à la portée de toute la monde. Il ne coûte que six sous l'exemplaire. Maintenant à vendre chez J. M. LAMOTHE, Libraire.

COLLEGE JOLETTE.

Le Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi en quatre années: 1ère. Année.—Éléments des deux langues: (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte.—Histoire ancienne.—Géographie.

2ème. Année.—Études des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3ème. Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres.—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Étude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

4ème. Année.—Physique. Chimie appliquée aux arts etc. Géométrie pratique.—Mécanique.—Astronomie.—Le cours de latin s'ouvre dans la quatrième année pour ceux qui désirent l'apprendre.—Compositions et discours etc.

5ème. Année.—Philosophie (Logique, Métaphysique, Morale).—Architecture.—Économie politique.—Cours de latin continué.—Compositions et discours etc.

6ème. Année.—Cours latin.—Compositions et discours etc.

Une fois par semaine, il y aura des séances académiques, pour former les élèves au débit, à la diction, à l'écriture, etc. L'expérience nous a déjà appris que c'est un bon moyen de former la jeunesse dans l'art oratoire.

La musique et le dessin seront enseignés à ceux qui le désirent.

CONDITIONS PAR AN. Enseignement et logement. . . . . £ s. d. 3 0 0 Piano. . . . . 3 0 0 Musique. . . . . Les autres instruments. . . 1 10 0 Dessin. . . . . 0 3 0 Abonnement à la bibliothèque. . . 0 2 0 CHAMPAGNEUR, P. TRE. Industrie, le 1 septembre 1851.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Priole, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirées. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

2EME EDITION. TABLE DES MATIERES QU'ON Y TRAITE:

La lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les courants de la mer, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, formules de reçu, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéaire, la géométrie, la levée des plans, la trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de barbarismes ou solécismes de la langue française.

Ce volume contient près de 300 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée. La reliure est des plus solides, et pourra durer longtemps. Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER D'AOÛT prochain.

Ce livre est spécialement dédié à l'usage des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, et peut servir avec un grand avantage à MM. LES INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir leur examen devant les bureaux des examinateurs.

LE PRIX SERA AUSSI RÉDUIT QUE POSSIBLE. P. GENDRON, Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel. Montréal, 5 Août, 1851.

Le Soussigné informe les Messieurs du Clergé et V. Marguilliers des Fabriques qu'il vient de recevoir de France le complément de ses commandes contenant un grand assortiment D'ORNEMENTS D'EGLISE de toute description, CALICES, CIBOIRES D'ARGENT, OSTENSIOIRS, VASES, CHANDELIERS, CROIX, CHRISTES de diverses grandeurs, VIN BLANC pour le St. Sacrifice de la Messe, reconnu pour être pur, ENCENS, CIRE blanche et jaune. Le tout sera vendu au prix les plus réduits. J. H. ROY. Montréal, 30 Mai 1851.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANÇAIS SANS MELANGE

MM. HERVÉON & Cie, sollicités par des membres de leur famille, résidant aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire "P'Arthur" un ASSORTIMENT de COGNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généreux, qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à des prix excessivement modérés.

C'est l'occasion pour les amateurs et pour le public en général, de renoncer à ces mélanges funestes et corrosifs, ces mixtures destructives des santé les plus robustes. C'est aussi une opportunité pour MM. du Clergé, de se procurer un Vin pur, étranger à des ingrédients chimiques, et à des médicaments qui ne permettent même pas de donner un nom à certaines boissons détestables jusqu'à leur essence.

Adresse: MM. HERVÉON & Cie., coin des rues St. Vincent et Notre-Dame, N. O. 84—Montréal, 3 Décembre, 1850.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDÉLITÉ venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, de DÉVOTION et d'ÉPIQUE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Il invite Messrs. les Curés, Marchands, Instituteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des familles.

—Aussi—Papeterie de toute espèce, papeterie, chapéts, médailles, croix, par moi, etc. et une foule d'autres articles qu'ils rail trop long de détailler ici. J. E. R. ROLLAND. Montréal, 20 Mai, 1851.

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES.

On imprime à cet établissement: LIVRES, ADRESSES, CARTES DE VISITE, INVITATIONS, CIRCULAIRES, ET JOBS DE TOUTE ESPÈCE.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères neufs et dans le dernier goût.

Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure convenue et à des prix TRÈS-MODÉRÉS. S'adresser à l'Imprimeur des Mélanges Religieux. Montréal, le 25 février 1851.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir par Great Britain le Pearl, Wealth et John Bull leur assortiment de LIVRES DE PÊTE, LITTÉRATURE, DROIT, MÉDECINE, etc., etc.; la collection est très-considérable et le choix tant sous le rapport des ouvrages que sous celui des reliures et des prix ne laisse rien à désirer.

DE PLUS Chandeliers, Croix de Procession et d'Autel, Calices, Ciboules, Ostensioirs, Bénitiers, Burettes, Instruments de paix, Chasubles, vases pour fleurs en porcelaine, Statuettes diverses aussi en porcelaine, Vierge, etc., etc. E. R. FABRE, ECR. Rue St. Vincent, N. O. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

IMAGES NOUVELLES.

Le Soussigné ont reçu directement de France au-delà de 25,000 FEUILLES IMAGES, assorties de grandeur et qualités, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits. E. R. FABRE, et Cie. Rue St. Vincent, N. O. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Le Soussigné ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, etc., etc., de qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s. E. R. FABRE et Cie. Montréal le 23 Mai, 1851.

FRANCAISES DE 8 sous à 1) chelins le rouleau.

VEILLEUSES e FROMAGE de GRUYÈRE. A vendre par E. R. FABRE, et Cie. Montréal 23 mai 1851.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Ger., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche.

—Aussi— Tous les livres en usage dans les Ecoles Chrétiennes, papier, plumes, encre, cire, bougies, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix. Z. CHAPELLEAU. Montréal, 27 décembre 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉ PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRESIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT. Et Dix-huit Directeurs. THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.

Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH POURRET, Président. JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président. Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Sous-secrétaire. Médecin.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

QUEBEC—Agent—H. W. WELCH, ECR. Arbitre Médical—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA.

Serl.—R. Harwood, ECR. Melbourn—Thos. Tait, ECR. St. Andrews—Frank Far. St. Hyacinthe—Boucher de Rish, ECR. St. Johns—Charles Pierce. Trois-Rivières—John Robertson, ECR. Huntingdon—R. B. So. Hacksbury—Georges Hamilton, ECR. Stanstead—F. Judd, ECR. Danham—Wm. Baker, ECR. Sherbrooke—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable de coût, en garantissant des annuités, soit en argent, et des dotations pour un assurance, des survivances et des dotations pour un accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'extraire un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PREMIÈRE ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit.

On trouvera, en son comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont très-bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with 4 columns: AGE A ATTENDRE, 50, 55, 60, 65.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Ger., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche.

—Aussi— Tous les livres en usage dans les Ecoles Chrétiennes, papier, plumes, encre, cire, bougies, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix. Z. CHAPELLEAU. Montréal, 27 décembre 1850.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN qui conduit l'établissement de BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur attention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0; Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5; Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE et Cie, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

ATTENTION!

AVERTISSEMENT. A l'Evêché, à la Providence et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville.

NEUVAIN.

POUR SE PRÉPARER A LA FÊTE DE LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Fome. PRIX: 2s. 6d. LA DOUZAINES. Montréal, 2 novembre 1851.

NECTOR L. LANGEVIN.

AVOCAT. Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de vente et achats de lots de terre, demandes de patentes, réclamations pour indemnités, réceptions et transmissions de deniers, etc. BUREAU: à Québec, coin des rues Ste. Famille et St. Joseph. Québec, 4 octobre 1851.

DR. GLOBENSKY.

Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 91. Montréal, le 19 septembre 1851.

P. CARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. rue Dorchester au no. 5. Montréal, 9 Nov. 1850.

L. LESAGE, Professeur de Français, de Latin, de Mathématique et de Tenue de Livres. Coin des Rues St. Denis et Lagranchetière, No. 2. Montréal, 20 Juin 1851.

J. J. E. BIBAUD.

AVOCAT. Petite rue St. Jacques, No. 37. Montréal, 24 juin 1851.

GYMNASE ET ACADEMIE D'ARMES.

Tenus par M. REY, Rue Notre-Dame, 49. Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour l'année (non compris les frais de port) £1 0 0. On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

L'abonnement à ce journal date invariablement du 1er juillet, et se paie d'avance, par semestre.

Un gratifié de dix chelins sur l'abonnement de l'année est offerte aux Instituteurs.

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, lre insertion. . . . . £0 2 0 Chaque insertion subséquente. . . . . 0 0 7 Dix lignes et au-dessous, lre insertion. . . . . 0 3 6 Chaque insertion subséquente. . . . . 0 0 11 Au-dessous de dix lignes, (lre insertion) chaque ligne. . . . . 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne. . . . . 0 0 1 L'on traite de gré à gré pour annonces fréquentes ou à longs termes.

Les annonces ou avis quelconques non accompagnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL. . . . . MM. E. R. Fabre et Cie, Libraire, Trois-Rivières, Val. Guillet, Ger., N. P. QUEBEC, . . . . . L. Gill, P. Tre, V. STE. ANNE, . . . . . M. F. Pilote, P. Tre. Direct. RIVIERE DU LOUP, . . . . . M. L. Baribeau. ST. ATHANASE, . . . . . M. J. Daetier.

REDACTEUR: F. M. DEROME, AVOCAT, Coin des rues Mignonne et St. Denis. IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE: près du Evêché, JOSEPH RIVET. Montréal.